

POL 5195-40 THÉORIES ET PRATIQUES ANARCHISTES
Département de science politique — Université du Québec à Montréal
Hiver 2026

Professeur : Marc-André Cyr. Jeudi 14h-17h Courriel : cyr.marc-andre@uqam.ca

« L'anarchisme est un crime contre toute l'espèce humaine ; et toute l'humanité doit s'opposer à l'anarchiste » Theodore Roosevelt, Président des États-Unis, 3 décembre 1901.

«Peut-être ne le savez-vous pas, mais les anarchistes sont très actifs au Québec.» —Michel Hébert,
Le Journal de Montréal 12 mai 2012

«Si les anarchistes veulent détruire la démocratie, nous ne les laisserons pas faire» —Jean
Chrétien, Premier ministre du Canada 23 juillet 2001.

Description officielle

Les origines du mouvement anarchiste (XIX^e siècle), les principaux auteurs (Proudhon, Bakounine, Kropotkine, Goldman) et les principaux courants (anarcho-syndicalisme, anarcha-féminisme, anarcho-écologisme, anarcho-indigénisme, l'individualisme et l'insurrectionnalisme). La philosophie anarchiste (conception de l'histoire, de l'individu, de l'État, de la religion, du capitalisme, du patriarcat, du nationalisme/racisme) et ses principes centraux (l'entraide, la liberté individuelle et collective, l'égalité, l'autonomie et l'autogestion). La diffusion de l'anarchisme (Amérique du Nord et Latine, Asie). L'anarchisme et les révolutions (Russie 1917, Espagne 1936-1939). La renaissance de l'anarchisme dans le mouvement étudiant des années 1960 et le renouveau dans les années 2000 (altermondialisme). L'anarchisme face à la répression.

Présentation

Un renouveau de l'anarchisme en Occident a été constaté par des journalistes, des politiciens et même par les forces policières, en particulier depuis l'émergence du mouvement altermondialiste (années 1990-2000). Dans les sciences sociales et humaines, on évoque un «tournant anarchiste», marqué par la publication de plusieurs ouvrages savants traitant de l'anarchisme, ainsi que de colloques sur le sujet. Au Québec, l'anarchisme et les anarchistes ont été l'objet de débats publics lors de la grève étudiante de 2012, ainsi que lors des mobilisations contre le Sommet du G20 à Toronto en 2010 et contre le Sommet des Amériques à Québec en 2001. Le cours sera l'occasion de replacer ce « renouveau » dans une perspective historique et de discuter de l'anarchisme aussi bien dans son expression philosophique et théorique que sociopolitique et militante. La réflexion s'inspirera de textes signés par des anarchistes du passé ou d'aujourd'hui, et par des universitaires

de diverses disciplines spécialistes de ce phénomène. L'anarchisme sera discuté dans ses rapports avec des thèmes importants des sciences humaines et sociales, et de la science politique, soit — entre autres — la «nature humaine» et l'éthique, le pouvoir et la domination, l'économie, l'identité et le nationalisme, le patriarcat et les rapports sociaux de sexe, la violence, la révolution et la contre-révolution.

Objectifs

Suite au cours, les étudiantes et les étudiants devraient détenir (1) une connaissance générale de la pensée anarchiste au sujet des différentes formes de pouvoir et de domination (2) une connaissance générale des principaux débats traversant l'histoire de l'anarchisme; (3) une connaissance générale de la signification de l'anarchisme pour la pensée politique et la pratique sociopolitique au début du XXI^e siècle.

Avertissement : Il s'agit bien d'un cours sur l'anarchisme, et non pas d'un cours anarchiste, ce qui nécessiterait qu'il ne soit pas offert dans le cadre d'une université d'État, qu'il n'y ait pas de frais de scolarité exigés pour s'y inscrire, qu'il ne soit pas sous l'autorité pédagogique d'un professeur et, sans doute, qu'il n'y ait pas de notes attribuées et qu'il ne puisse participer d'un processus menant à l'obtention d'un diplôme universitaire.

Approche pédagogique

Considérant la taille du groupe, les séances seront consacrées principalement à des présentations magistrales du professeur. Les questions et interventions sont encouragées — pour assurer des discussions plus substantielles, les étudiantes et les étudiants devront effectuer les lectures obligatoires avant chaque séance.

Attention : les lectures obligatoires du recueil de textes participent directement de la formation et de l'acquisition des connaissances, c'est-à-dire qu'il s'agit de matériel (historique, théorique, etc.) que le professeur ne résumera pas nécessairement en classe. D'où l'importance d'effectuer les lectures obligatoires, y compris pour se préparer aux évaluations.

Charge de travail hebdomadaire

Les lectures obligatoires représentent environ 20 pages (parfois moins, parfois un peu plus) de lecture par semaine. Il s'agit soit de matériel premier, c'est-à-dire de textes militants historiques ou contemporains, soit de textes proposant des analyses de l'anarchisme. —> À noter que les lectures obligatoires du recueil font partie de la formation, et doivent donc être effectuées pour assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques du cours, ainsi que pour répondre aux exigences des évaluations.

Disponibilités

Le professeur est à la disposition des étudiantes et des étudiants pour discuter du cours et des évaluations, sur rendez-vous seulement. Ces rendez-vous peuvent être pris lors d'un cours ou par message-courriel. À noter que le professeur ne s'engage pas à répondre aux messages courriel en moins de 24h (surtout pendant la fin de semaine).

Modes d'évaluation

Pour assurer une certaine variété et favoriser l'évaluation de compétences diverses, 4 modes distincts d'évaluation sont proposés : des fiches de lecture, un travail de session, un examen en ligne.

1) Fiches de lecture (10 %)

3 fiches portant sur les textes obligatoires du cours. Longueur: 1 page à simple interligne (police 12 points)

Plan de la fiche : (1) Indiquer le sujet général du texte et son approche (texte militant, étude de terrain, réflexion philosophique, etc.) [environ 3-4 lignes]; (2) présenter la thèse principale [environ 4-5 lignes]; (3) présenter les principaux arguments ou la démonstration [environ 10 lignes]; (4) présenter un concept clef [fournir la définition en vos mots, ou en citant 3 directement le texte]; (5) votre évaluation de l'intérêt du texte, dans le cadre du cours et de la session [environ 4-5 lignes].

Échéancier : à envoyer avant le début de chaque cours correspondant au texte étudié.

Logique pédagogique et formative: (1) développer les capacités de lecture; (2) compléter la formation en classe; (3) approfondir la compréhension de certains enjeux; (4) assurer une meilleure préparation aux discussions en classe; (5) offrir le choix de privilégier certains sujets (par le choix des semaines); (6) faciliter la distribution de l'effort de travail au fil de la session; (7) assurer une certaine souplesse dans la gestion du calendrier de travail. Pondération : 5 points/fiche pour un total de 25%.

IMPORTANT : vous pouvez obtenir de l'aide pour la préparation et la rédaction de vos fiches de lecture en vous présentant au Centre Paulo Freire, au département de science politique : Local : A-3645 (troisième étage du pavillon Hubert-Aquin).

Info : <https://fr-ca.facebook.com/centrepaulofreire>

2) Notice bibliographique (10%)

Vous devez présenter un acteur, une actrice ou une organisation anarchiste, sa biographie, ses idées et ses actions et une analyse de leur originalité et influence au sein du mouvement anarchiste. Longueur maximum : 3 p.

Logique pédagogique et formative: (1) approfondir sa connaissance de l'anarchisme; (2) développer sa capacité à faire de la recherche; (3) développer son esprit de synthèse.

Date de remise : 12 mars.

3) Dissertation (40%)

Rédaction d'un essai de 12 pages. Il s'agira d'élaborer une critique de la démocratie libérale à partir d'un point de vue anarchiste. L'étudiante ou l'étudiant devra s'appuyer sur les différents concepts, penseurs, événements de l'histoire politique de l'anarchisme afin de critiquer différents aspects du régime dit démocratique (exécutif, législatif, partis, chefs, programmes, débats, médias...), de même que le régime économique. (À noter que l'étudiante ou l'étudiant peut également se livrer à l'exercice inverse, soit de critiquer l'anarchisme à partir des principes politiques de la démocratie libérale).

Logique pédagogique et formative: (1) développer son sens critique; (2) approfondir sa connaissance de l'anarchisme; (3) développer sa capacité à faire de la recherche; (4) développer sa capacité à rédiger un texte argumentatif.

À remettre au plus tard le 16 avril.

3) Débat en classe (5%)

Débat portant sur la question du travail de session (libéralisme et anarchisme). La présence est obligatoire et compte pour 5 % de la session.

Date : 16 avril.

4) Examen final (35%)

Répondre au choix à 2 des 3 questions à développement (environ 3 pages par réponse).

L'examen à livre fermé porte sur l'ensemble de la matière de la session vue en cours et dans les textes des lectures obligatoires.

Logique pédagogique et formative: (1) encourager un retour sur la matière acquise depuis le début; (2) favoriser un autre type de préparation et de travail intellectuel que les autres exercices effectués jusqu'ici; (3) encourager la réflexion synthèse; (5) offrir le choix de privilégier certains sujets (par le choix des questions).

Date : 23 avril.

CALENDRIER DÉTAILLÉ

Semaine 1 [15 janvier] : Introduction

- Présentation du plan de cours et des évaluations

Semaine 2 [22 janvier]: Définitions I

- Individualisme
- Communisme libertaire
- Anarcho-syndicalisme
- Post-anarchisme

Semaine 3 [29 janvier]: Définitions II

- Existentialisme
- Anti-autoritarisme
- Une tendance historique
- Un anarchisme de droite?

Semaine 4 [5 février] : Anarchisme et nature humaine

- Ontologie
- Entraide et compétition
- Rejeter la nature humaine?

Semaine 5 [12 février] : L'anarchisme et l'histoire I

- La Révolution espagnole
 - contexte historique
 - syndicalisme révolutionnaire
 - autogestion
 - guerre et défaite

Semaine 6 [19 février]: L'anarchisme et l'histoire II

- Mai 68 et ses suites
- Punk/skin
- Altermondialisme

Semaine 7 [26 février]: Le post-anarchisme

- Pensée de la déconstruction

- Critique des idéologies
- Par-delà la révolution

*** [2 au 8 mars] RELÂCHE (SEMAINE DE LECTURE) ***

Semaine 8 [12 mars] : Anarchisme et marxisme

- Marx contre Stirner
- La maladie infantile du communisme?
- Marx: théoricien de l'anarchisme?
- Marxisme-libertaire: de Luxembourg à Guérin.

Semaine 9 [19 mars] : Anarchisme au Québec I

- Les sociétés contre l'État en Amérique du Nord-est
- Colonialisme et résistance

Semaine 10 [26 mars] : Anarchisme au Québec II

- Révoltes en Ancien régime (1600-1830)
- Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1870-1960)
- Mouvement étudiant et mouvement syndical
- La presse anarchiste au Québec (1976-2010)

Semaine 11 [2 avril] : Anarchisme et écologisme

(Évaluation de l'enseignement : 20 minutes en classe)

- Distinguer environnementalisme et écologisme
- Anarchisme du XIX^e siècle et le rapport aux animaux
- Écologie sociale
- Écologie profonde
- Primitivisme

Semaine 12 [9 avril] : Anarchisme et patriarcat

- Qu'est-ce que le patriarcat ?
- Qu'est-ce que le féminisme ?
- L'anarcha-féminisme

Semaine 13 [16 avril] : DÉBAT EN CLASSE

Anarchisme et libéralisme

Semaine 14 : [23 avril] EXAMEN EN CLASSE

Examen portant sur l'ensemble de la matière vue en classe.

Les procédures à suivre en cas d'absence :

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

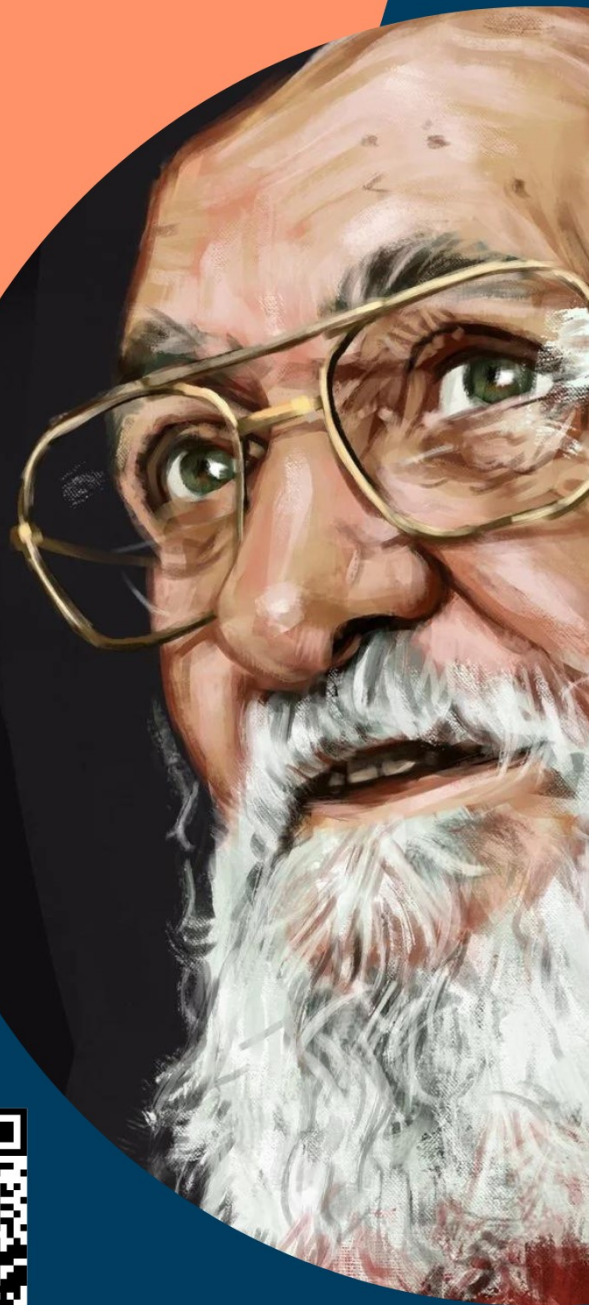
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailétudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/